

Le quartier pour mineurs remporte le Prix de la Laïcité

Un Prix de la Laïcité 2023 remporté grâce à la création d'une mallette ludique et éducative destinée à une école primaire des environs.

« Recevoir un prix c'est bien mais si on peut en plus contribuer à changer les mentalités tout en facilitant la réinsertion de ces jeunes, on a vraiment tout gagné »

Jérôme Bouchain, référent pédagogique



Jérôme Bouchain vient récupérer le prix de la laïcité des mains de Sabrina Agresti-Roubache, au ministère de l'Intérieur, mercredi 20 décembre.

CLÉMENCE DI TELLA

Mercredi 20 décembre, Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté et de la Ville, remettait le Prix de la Laïcité 2023. La cérémonie, qui a eu lieu au ministère de l'Intérieur, vise à encourager des projets ou actions faisant vivre le principe de laïcité.

Associations, entreprises, établissements scolaires, collectivités territoriales et particuliers... Sur les 119 projets déposés, seulement 10 ont été retenus. Et parmi les lauréats figure le quartier pour mineurs du centre pénitentiaire de Liancourt. Jérôme Bouchain y est référent pédagogique. C'est lui qui a mené ce projet d'un an et accompagné les jeunes détenus à concevoir une mallette de jeux en lien avec la laïcité.

UNE MANIÈRE DE CRÉER DU LIEN

« L'idée part du constat simple que la laïcité n'est pas toujours très bien respectée dans le milieu carcéral », explique l'enseignant. Alors pour pousser les jeunes qu'il encadre à s'intéresser au sujet, Jérôme Bouchain a l'idée d'inverser les rôles. Ce sont eux qui devront enseigner la laïcité aux élèves d'une école primaire à travers du contenu pédagogique.

Après s'être documentés sur le sens du mot laïcité, les jeunes ont réalisé des affiches explicatives sur lesquelles figure un QR code, lequel permet d'accéder à un quiz d'idées reçues. *« Pour le coup, le quiz n'a pas été très difficile à créer car en termes d'idées reçues, ils en avaient un paquet »,* raconte le référent de l'Éducation Nationale. Les jeunes détenus ont aussi inventé un escape game de quatre activités pour compléter la mallette qui sera finalement remise aux élèves d'une école primaire voisine.

Pour des raisons de sécurité, le groupe, qui a également reçu le Prix de l'Initiative Laïque pour ce projet (NDLR : concours organisé conjointement par la MAIF, la Casden et la MGEN), n'a jamais eu connaissance de l'école pour laquelle il fournissait ce travail. *« Pour moi, ça démontre encore plus*

l'engagement de ces jeunes qui, au départ, ne savent même pas pour qui vont être destinés leurs efforts », souligne l'instigateur du projet. Après avoir utilisé la mallette pédagogique, les enfants ont tenu à remercier les détenus par une note vocale, que le référent a pu leur faire écouter de retour au centre pénitentiaire.

UN PRIX ET L'ESPOIR D'UNE VOIE DE RÉINSERTION

En plus de mettre en lumière leur idée, ce nouveau prix devrait permettre aux jeunes du centre pénitentiaire de Liancourt de financer la réalisation de deux mallettes éducatives. Sur les 50 000€ que vont se partager les 10 lauréats, Jérôme Bouchain confie en avoir demandé environ 4 000€.

Par la suite, l'enseignant aimerait qu'un ancien détenu du centre pour mineurs de Liancourt puisse, dans le cadre de sa réinsertion, réaliser un service civique basé sur ce projet. Le jeune pourra alors porter l'initiative dans les écoles, expliquer la démarche du groupe et sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la laïcité. *« Recevoir un prix c'est bien mais si on peut en plus contribuer à changer les mentalités tout en facilitant la réinsertion de ces jeunes, alors là on a vraiment tout gagné »,* conclut le Jérôme Bouchain.